



# CHAMPIONNAT DE FRANCE FIREBALL

Grade 3

Du 6 au 9 août 2022

Club Voile Hourtin Médoc

## INSTRUCTIONS DE COURSE

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

### 1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est sous le chapiteau ; ils seront également mis en ligne à l'adresse : <https://club-voile-hourtin.fr/chpt-fireball-2022/>
- 3.2 Le PC course est situé à l'accueil du CVHM.

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club-house.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

5.3 [DP] L'envoi du pavillon D avec un signal sonore signifie « Les bateaux sont autorisés à quitter la cale de mise à l'eau. Le signal d'avertissement ne sera pas fait avant l'heure prévue ou moins de 30 minutes après l'envoi du pavillon D ». En l'absence de pavillon D, les bateaux doivent rester à leur emplacement.

#### 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Classe	Heures
6 août	Fireball	9h30-12h30 Confirmation d'inscription et remise dotation
6 août	«	14h Premier signal d'avertissement et courses à suivre
6 août	«	19h Cérémonie d'ouverture du Championnat
7 août	«	9h Assemblée Générale de la Classe
7 août	«	13h Premier signal d'avertissement et courses à suivre
8 août	«	13h Premier signal d'avertissement et courses à suivre.
8 août	«	20h Diner des équipages
9 août	«	13h Premier signal d'avertissement et courses à suivre
9 août	«	18h Palmarès et pot de départ sans alcool

Un maximum de 4 courses par jour les 7 et 8 août pourront être courues.

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

#### 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont blancs avec le logo rouge de la série au milieu.

#### 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

#### 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée. La longueur indicative des parcours et les angles approximatifs entre les bords du parcours seront adaptés à la force du vent.

9.2 Les parcours peuvent être réduits conformément à la règle RCV 32.

## 10. MARQUES

Bouée au vent	Dégagement	Largue	Porte sous le vent	Changement	Arrivée
Grosse cylindrique jaune dans filet noir	Petite cylindrique jaune	Grosse cylindrique jaune	Petites cylindriques rouges	Cylindrique blanche avec chapeau rouge	Sphérique Rouge avec pavillon bleu sur hampe

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont désignées par des petites bouées sphériques blanches qui délimitent les hauts fonds sur la côte est du lac.

## 12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et [le bateau viseur arborant le pavillon orange du côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.
- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

- 13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.
- 13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

## 14. L'ARRIVEE

- 14.1 La ligne d'arrivée sera entre le bateau comité arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- 14.2 La ligne d'arrivée doit être franchie dans le sens du parcours.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour les Fireballs, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 L'annexe P s'applique, modifiée comme suit :
- 15.2.1 Pour les Fireballs, la RCV P2.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2.2 La RCV P2.3 ne s'applique pas et la RCV P2.2 s'applique à toute pénalité après la première.
- 15.3 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible du parcours complet	Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> tour	Temps cible pour la marque 1
Fireball	45 minutes	90 minutes	25 minutes

16.2 Les bateaux ne finissant pas 20 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

## **17. DEMANDES D'INSTRUCTION**

17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé signalé par la logistique.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury signalé par la logistique. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Une liste des bateaux qui ont été pénalisés selon l'annexe P pour avoir enfreint la RCV 42 sera affichée.

## **18 CLASSEMENT**

18.1 Trois courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées :

- (a) Quand moins de cinq courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand cinq à sept courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand sept] courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

## **19 REGLES DE SECURITE**

19.1 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.2 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) sera mis en place. L'émargement sera mis en place sous le chapiteau au plus tard 1 heure avant l'heure prévue pour le premier signal d'avertissement du jour et jusqu'à l'heure limite du dépôt des réclamations pour le retour.

19.3 Après utilisation des pavillons Ap/H ou N/H par le CC, l'émargement « retour sur l'eau » sera à disposition dès le premier retour à terre.

19.4 Pénalités pour infraction à l'IC 19.2 et l'IC 19.3 :

Le concurrent recevra une pénalité de 20%, calculée sur le nombre de bateaux inscrits, sans instruction. (Cela modifie la RCV 63.1) :

\*A la première course de la journée pour défaut d'émargement au départ.

\*A la dernière course de la journée pour défaut d'émargement au retour.

## **20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT**

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## **21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**

- 21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.
- 21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

## **22. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sauf le Comité de Course, le viseur et l'arrivée sont identifiés par une flamme vert fluo.

## **23. ACCOMPAGNATEURS**

- 23.1 *[DP]* *[NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP]* *[NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par un petit pavillon violet numéroté monté sur hampe.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

## **24. EVACUATION DES DETRITUS**

Les détritux doivent être gardés à bord des bateaux.

## **25. EMBLEMENTS**

*[DP]* Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

## **26. PRIX**

Si le nombre de classés respecte le règlement fédéral des championnats de France de classe, le titre de champion de France sera délivré.

Les 3 premiers recevront respectivement une médaille d'or, d'argent et de bronze.

Il y aura un tirage au sort de lots offerts par l'Ass Fireball.

Le club pourra donner d'autres prix à discrétion.

Arbitres désignés :

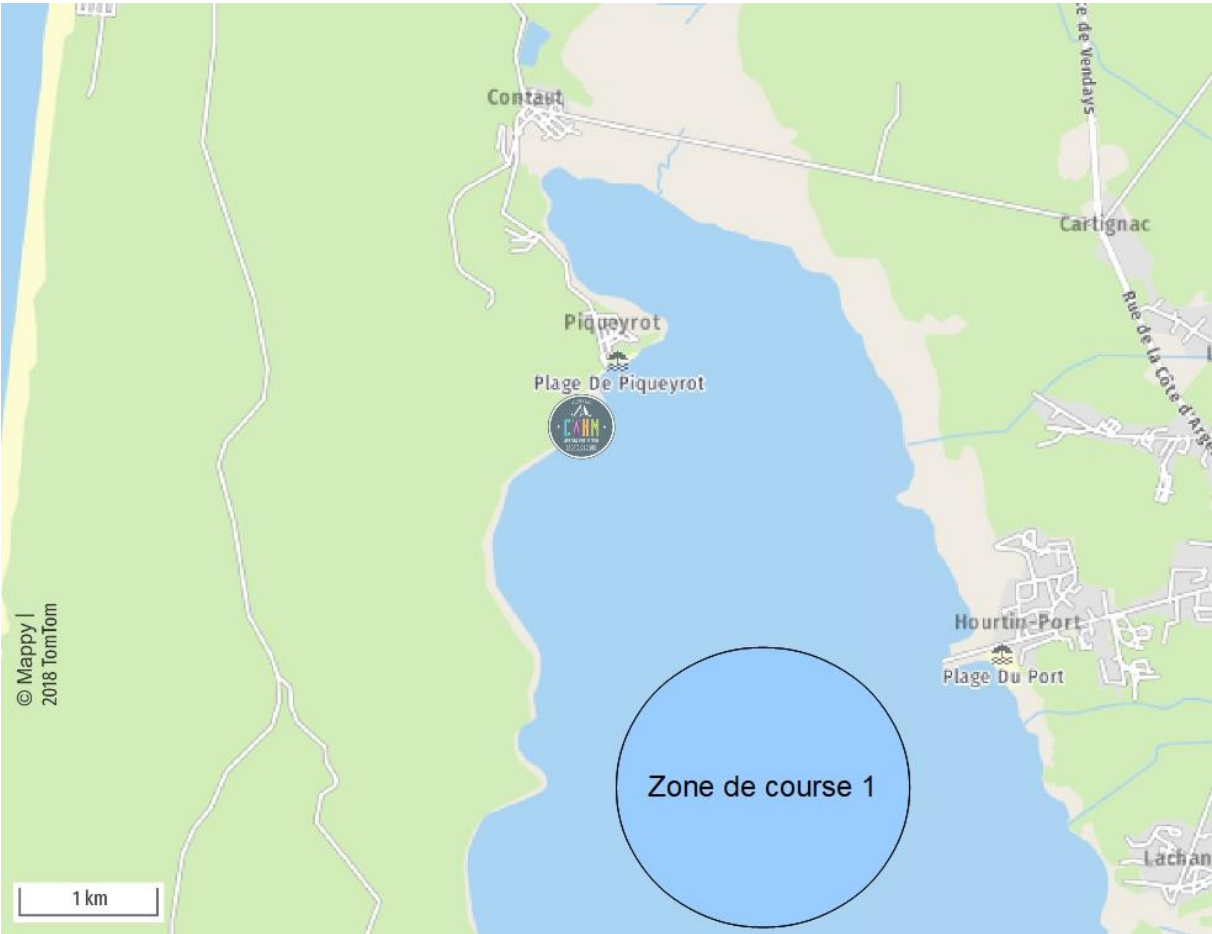
Président du comité de course : Michel COULIOU

Commissaire aux résultats : Brigitte PERILLEUX

Président du jury : Jacques TERRASSON

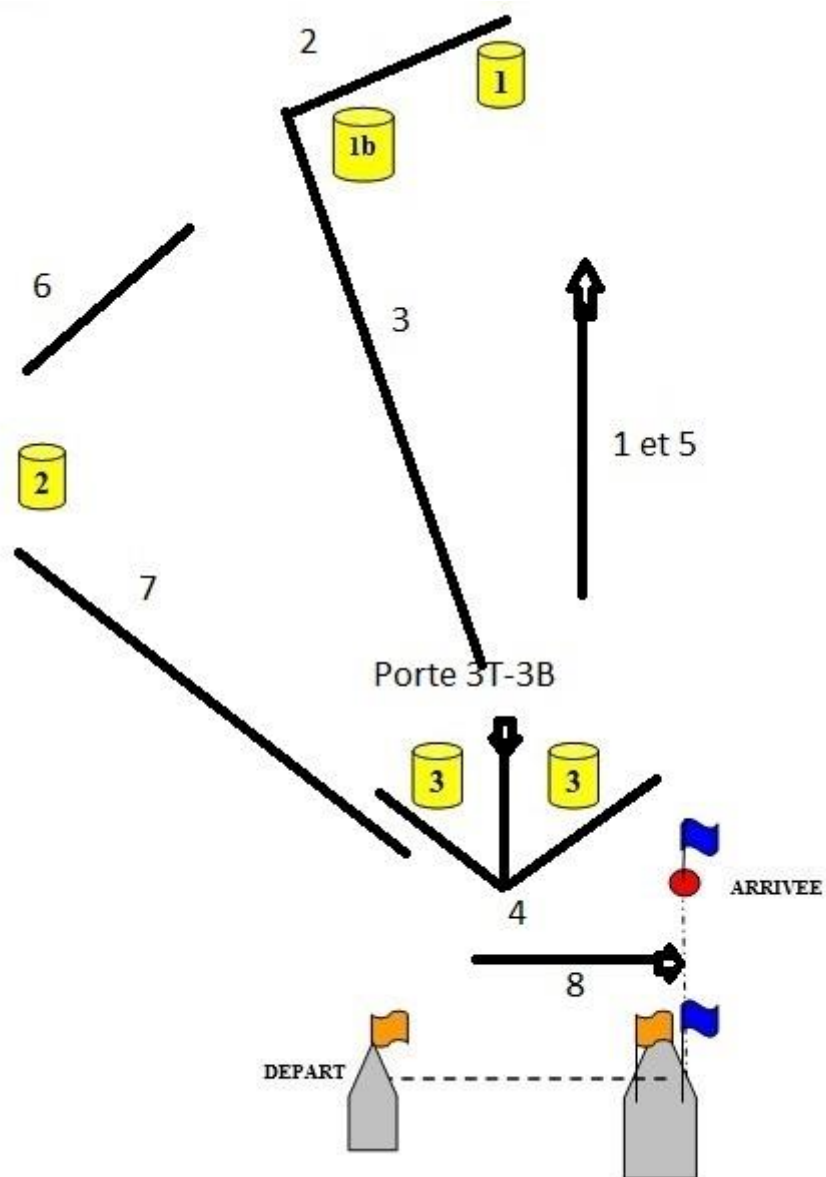
---

**ANNEXE ZONE DE COURSE**



---

**ANNEXE PARCOURS**



Parcours : Départ – 1 – 1b – 3T/3B – 1 – 2 – 3T – Arrivée.

Les marques 1, 1b, 2, ainsi que la 3T avant l'arrivée, sont à laisser à bâbord.